

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Appellation commerciale	Code modèle	Numéro d'identification du véhicule VIN (3 / 5 portes)	Type Moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission	Puissance administrative en France (3 / 5 portes)
1.9 DDiS	JB419	JSAJTA44V... / JSAJTD44V...	F9Q	1870 / 95/129	BVM 5	8 / 9

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur est située dans le compartiment moteur sur le passage de roue droit. Cette plaque comporte les caractéristiques suivantes :

- 1. Le nom du constructeur
- 2. Le numéro de réception communautaire
- 3. Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise)
- 4. Le poids total maxi autorisé en charge
- 5. Le poids total roulant autorisé
- 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant
- 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière
- 8. La couleur du véhicule
- 9. Le code modèle

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

- inscrit sur la plaque constructeur.
- poinçonné sur la tôle du tablier.
- mentionné sur une plaque située derrière le pare-brise côté conducteur et visible à travers celui-ci (C).

RÉFÉRENCE MOTEUR (C)

Le numéro est poinçonné à l'avant du bloc-cylindres, à proximité du carter d'embrayage. Le type moteur est, quant à lui, rappelé sur l'étiquette du carter de distribution.

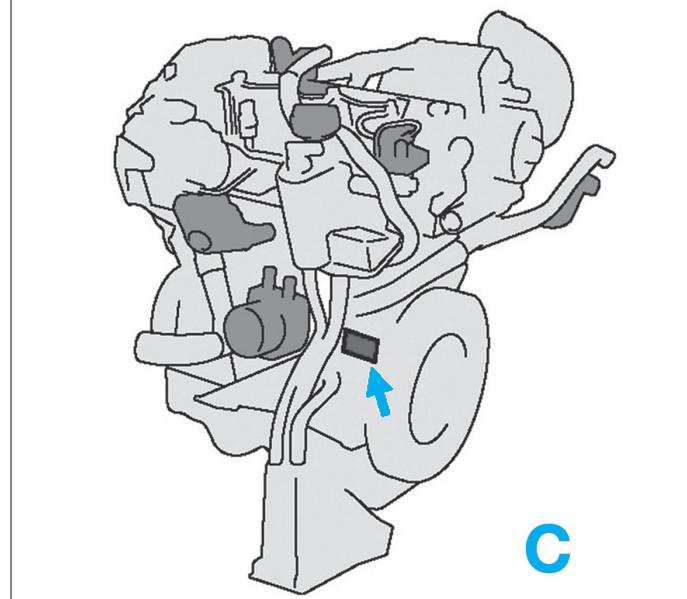


FIG. 1

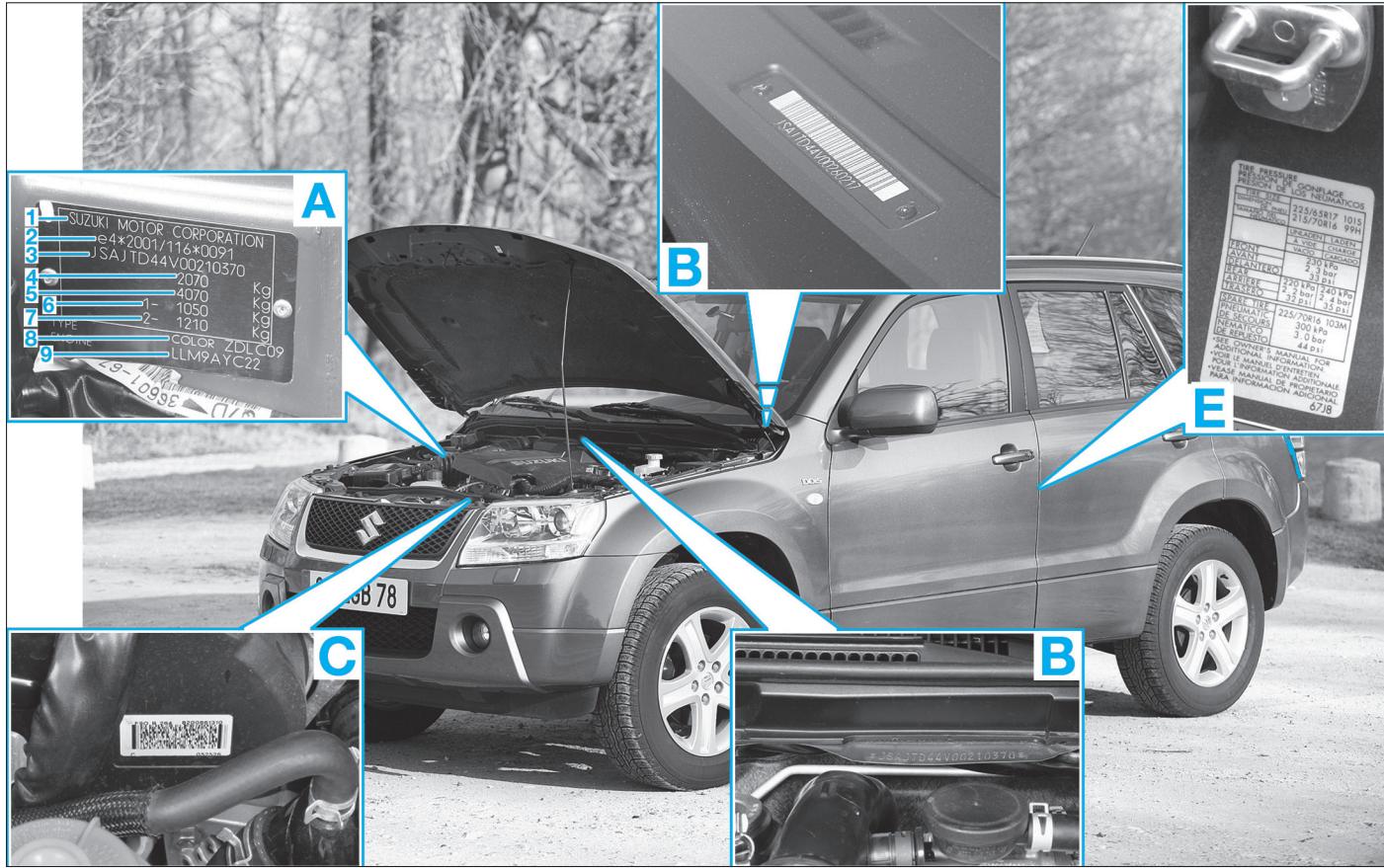


FIG. 3

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (D)

Le numéro est gravé sur le carter de la boîte de vitesses.

ETIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (E)

Cette étiquette est collée sur le champ de la porte conducteur. Cette étiquette comporte les indications nécessaires pour procéder à la pression des pneumatiques.

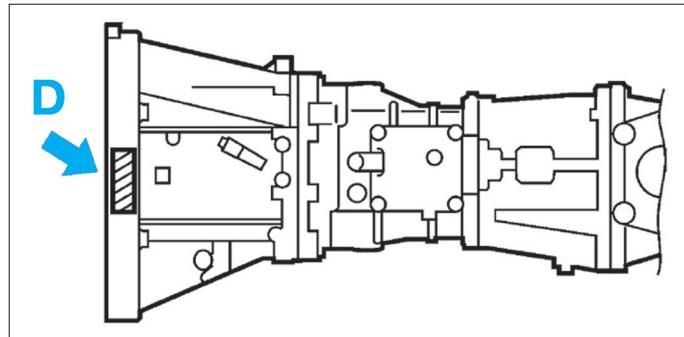


FIG. 2

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

	3 portes	5 portes
Longueur hors tout	4005	4470
Largeur hors tout (sans les rétroviseurs)	1810	
Hauteur *	1695	
Empattement	2440	2640
Voie AV / AR	1540 / 1570	
Garde au sol *	200	
Angles d'attaque / ventral / de fuite (en degrés) *	29 / 20 / 36	29 / 19 / 27
Volume du coffre à bagages banquette AR en place / rabattue (en litres, norme VDA)	184 / 516	398 / 758

* à vide, en ordre de marche (avec les pleins).

MASSES (kg)

	3 portes	5 portes
Poids à vide en ordre de marche	1495	1590
Poids total autorisé en charge	1870	2070
Poids total roulant autorisé	3470	4070
Poids remorquable freiné / non freiné	1600 / 550	2000 / 750

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	3 portes	5 portes
PERFORMANCES		
Vitesse maxi sur circuit (km/h)	170	170
0 à 100 km/h (sec)	12,8	13,2
CONSOMMATIONS		
Emission de CO ₂ (g/km)	190	195
Cycle Urbain (litres/100km)	9	9,4
Cycle Extra-Urbain (litres/100km)	6,5	6,7
Cycle Mixte (litres/100km)	7,4	7,7

JANTES ET PNEUMATIQUES

Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respectez les pressions mentionnées sur l'étiquette collée dans l'entrée de porte avant gauche.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Pneumatiques	Jantes	Pression AV / AR (à froid, en bar) avec remorque	Pression AV / AR (à froid, en bar)
225/70 R 16	6,5J x 16	2,3	2,2 / 2,4
225/65 R 17	6,5J x 17		

Voile maxi. d'une jante (mm) :

- acier : 1,2

- alliage : 0,3.

Ovalisation maxi. d'une jante :

- acier : 0,7

- alliage : 0,3.

Couple de serrage d'une roue : 10 daN.m.

LEVAGE



Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériaux qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui agresserait la protection d'origine.

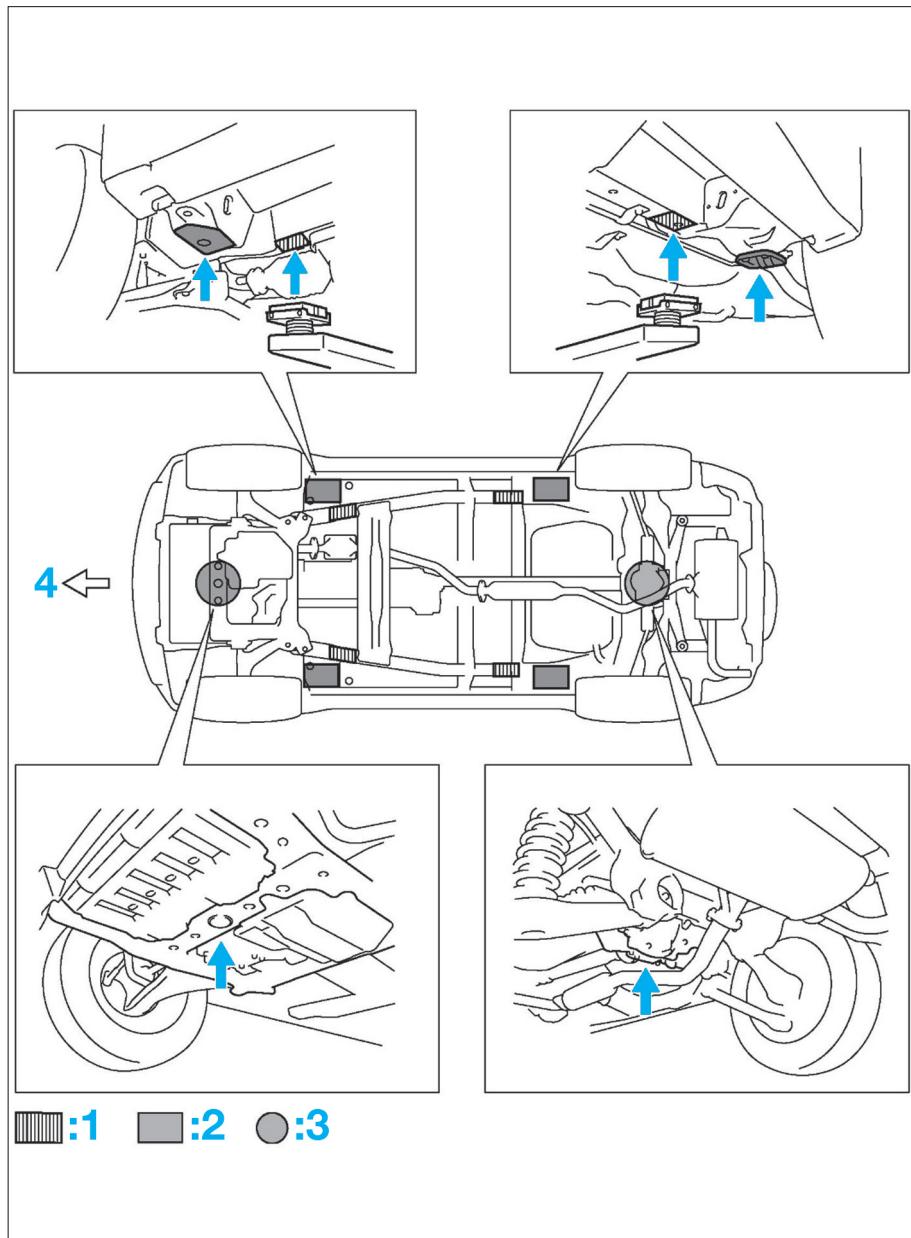
Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

1. Emplacement pour élévateur à prise sur châssis (lorsque l'ensemble moteur n'est pas déposé) et chandelle d'atelier
2. Emplacement pour élévateur à prise sur châssis (lorsque l'ensemble moteur est déposé)
3. Emplacement du cric pour lever l'avant ou l'arrière
4. Avant du véhicule.



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes.

Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.



REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à point d'ancrage. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, un point d'ancrage est situé sous la partie arrière droite du véhicule.



Point d'ancrage avant



Point d'ancrage arrière

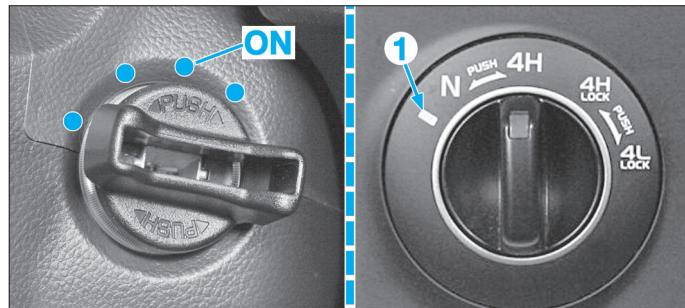
REMORQUAGE

Il est préférable de remorquer ce véhicule dans l'une des conditions suivantes :

- les quatre roues sur un camion à plateau
- les roues avant levées et les roues arrière sur un chariot de remorquage.

Pour remorquer un véhicule pourvu d'une commande de transfert les quatre roues au sol, respecter les conditions ci-après :

- mettre le contacteur d'allumage en position "ON".
- mettre la transmission en position "N" (point mort) et appuyer à fond sur la pédale de frein et la pédale d'embrayage.
- passer au point mort à l'aide de la commande de transfert. Pour cela, appuyer d'abord sur la commande de transfert et l'amener sur le repère (1), sur la gauche de la position "N" et maintenir la commande dans cette position pendant 5 secondes jusqu'à ce que le témoin "N" entre en clignotement puis ramener la commande en position "N". Quand la commande de transfert est en position "N", le témoin "N" s'allume et une sonnerie retentit.
- vérifier que le témoin "N" s'allume sur le tableau des instruments.
- amener le levier de changement de vitesse en 2^e.
- mettre le commutateur de démarrage en position "ACC" pour déverrouiller la direction.
- desserrer le frein à main.



Ne jamais dépasser une vitesse de 90 km/h.

S'arrêter tous les 300 km. Mettre le moteur en route. La vitesse se trouvant en 2^e et la commande de transfert au point mort, faire tourner le moteur pendant environ une minute en engageant l'embrayage afin de faire circuler l'huile dans la boîte de transfert.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

 Les opérations de maintenance détaillées ci-après sont données à titre indicatif, car la maintenance doit être réalisée conformément au livret de service du véhicule, celui-ci faisant foi.

La fréquence de maintenance normale est programmée tous les 15 000 km ou tous les ans. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien.

Programme de maintenance dans des conditions de conduite normales

Intervalle *	Km (x 1.000)	15	30	45	60	75	90
	Mois	12	24	36	48	60	72
Moteur							
Courroie d' entraînement des accessoires du moteur, tendeur et galets tendeurs						R	
Courroie et tendeur de distribution d' arbre à cames						R	
Huile moteur et filtre à huile	R	R	R	R	R	R	R
Liquide de refroidissement du moteur	I	R	I	R	I	R	
Système d'échappement		I		I			I
Système d'alimentation							
Filtre à air	I	I	R	I	I	R	
Conduites de carburant et raccords		I		I			I
Filtre à carburant					R		
Réservoir à carburant			I				I
Freins							
Disques et plaquettes de frein (épaisseur, usure, état)	I	I	I	I	I	I	I
Tambours et mâchoires de frein (usure, état)		I		I			I
Flexibles et canalisations de frein (fuites, état, serrage)		I		I			I
Liquide de frein	I	R	I	R	I	R	
Levier et câble de frein (état, course, fonctionnement)	I						
Châssis et carrosserie							
Embrayage (fuites, niveau)		I		I			I
Pneus (usure, état, rotation) / roues (état)	I	I	I	I	I	I	I
Suspension (dureté, état, bruit, rupture)	I		I			I	
Direction (dureté, état, bruit, rupture)		I		I			I
Soufflets d'arbre moteur et arbres de transmission			I				I
Huile de boîte de vitesses manuelle (fuites, niveau) (inspection à la première révision uniquement)	I		R				R
Huile de boîte de transfert (fuites, niveau)	I		I			I	
Huile de différentiel (fuites, niveau) (remplacement à la première révision uniquement)	R		I			I	
Direction assistée	I	I	I	I	I	I	I
Tous loquets, charnières et serrures		I		I			I
Filtre à air d'habitacle		I	R		I		R

* Au-delà de 90.000 km, poursuivre le programme en gardant les mêmes intervalles.

I : Inspecter (réparer, remplacer ou lubrifier si nécessaire).

R : Remplacer.

Programme de maintenance dans des conditions de conduite difficiles

Si le véhicule est généralement utilisé dans l'une des conditions suivantes, il est recommandé d'effectuer la maintenance aux intervalles réduits :

- A : Trajets courts répétés
- B : Conduite sur routes accidentées et/ou boueuses
- C : Conduite sur routes poussiéreuses
- D : Conduite par temps extrêmement froid et/ou avec épandage de sel
- E : Trajets courts et répétés par temps extrêmement froid
- F : Utilisation de carburant avec plomb
- G : Utilisation de carburant de mauvaise qualité
- H : Remorquage.

Code de conditions difficiles	Éléments	Opération et intervalle de maintenance
- B C D ---	Courroie d' entraînement des accessoires du moteur, tendeur et galets tendeurs	Remplacer tous les 30.000 km ou 24 mois
A - C D E ---	Courroie et tendeur de distribution d' arbre à cames	Remplacer tous les 45.000 km ou 36 mois
A - C D E F - H	Huile moteur et filtre à huile	Remplacer tous les 7.500 km ou 6 mois
- B -----	Supports de tuyau d'échappement	Inspecter tous les 15.000 km ou 12 mois
-- C -----	Filtre à air	Inspecter tous les 2.500 km. Remplacer tous les 30.000 km ou 24 mois
----- G -	Filtre à carburant	Remplacer tous les 5.000 km ou à chaque fois qu'une présence d'eau est constatée.
- B -----	Boulons et écrous de suspension	Serrer au couple tous les 15.000 km ou 12 mois
- B C D --- H	Roulements de roue	Inspecter tous les 15.000 km ou 12 mois
- B - D E -- H	Soufflets d' arbre moteur et arbres de transmission	Inspecter tous les 15.000 km ou 12 mois
- B -- E -- H	Huile de boîte de vitesses manuelle / Huile de boîte de transfert / Huile de différentiel	Remplacer la première fois à 15.000 km ou 12 mois. Ensuite remplacer tous les 30.000 km ou 24 mois
-- C D -----	Filtre à air d'habitacle	Inspecter tous les 15.000 km ou 12 mois. Remplacer tous les 45.000 km ou 36 mois